

COMMUNE DE FLOIRAC

ZAC DES QUAIS

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC
DE L'ETUDE D'IMPACT

AVIS

Le Président de la Communauté urbaine de Bordeaux informe le public que l'étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale concernant le dossier modificatif de création de la ZAC des Quais (Floirac) seront mis à disposition à compter du 17 novembre jusqu'au 5 décembre 2014.

Un registre et un dossier seront déposés à la Mairie de Floirac ainsi qu'au siège de la Communauté Urbaine de Bordeaux – Direction de l'Urbanisme, où ils pourront être consultés par le Public aux jours et aux heures d'ouverture des bureaux en vue de recevoir observations et suggestions éventuelles.

L'étude d'impact et l'avis seront également disponibles en ligne sur le site internet de la CUB : <http://concertations.lacub.fr>.